



# BILAN DE MANDAT 2014-2018



**Expression des élu-es et mandaté-es CGT du CT et du CHSCT**

**Pas de territoires sans Services publics  
Pas de Services publics sans emplois publics  
Au cœur de la vie des usagers,  
les services publics territoriaux de proximité**

## Éditorial

Depuis 2014, date des dernières élections professionnelles, les représentants du personnel se sont systématiquement opposés à la casse des services publics entrepris par la nouvelle équipe municipale à partir de 2014.

Cette période a été d'une violence inouïe avec l'arrivée de personnes non qualifiées, sans aucune connaissance des secteurs dans lesquels ils étaient imposés, avec des emplois fictifs. Les élu-e-s CGT se sont systématiquement opposés aux suppressions de services (mission aux droits des femmes, réussite solidaire, écrivain public..), aux suppressions de postes, à l'embauche de contractuels en lieu et place de titulaires. Ils ont dénoncé le non respect des délais de transmission des documents tentant ainsi d'empêcher la préparation correcte des séances et la consultation des personnels, le management agressif adossé à la souffrance au travail.

**Les représentants CGT n'ont eu de cesse de se battre contre toutes ces dérives mais à chaque fois que l'organisation présentée favorisait le service public, les usagers, des agents ils ont voté pour ces propositions.**

Plusieurs dizaines d'agents concernés par les dossiers présentés ont été reçues par les élus du personnel qui ont toujours veillé à être porteurs de leur volonté et propositions. Ils s'opposent à la casse des services publics, au non respect du statut, à la discrimination, au clientélisme, au favoritisme. Face au non respect du maire de son engagement à maintenir la CAP locale, la CGT a délégué depuis quelques mois un représentant syndical auprès de la CAP régionale pour suivre l'évolution de carrière des agents de Bobigny.

## CE QUE LA CGT A GAGNÉ

- Être un pôle de résistance sur lequel chaque agent peut compter
- Du personnel supplémentaire pour la mise en place de la cantine gratuite
- La pérennisation des emplois de contractuels agents de service et la bataille incessante qui se poursuit pour l'intégration de tous les contractuels
- Un meilleur respect des ratios d'avancement de grade
- Le recrutement d'assistantes sociales sur des postes non pourvus depuis plus d'1 an
- Le suivi des personnels de l'office du tourisme et une bonne intégration dans de nouveaux services
- L'exigence de la circulation des profils de postes, des arrêtés de nomination, la clarification de certains organigrammes
- Au niveau individuel, l'application de certaines primes de sujétion reconnaissant les responsabilités de certains agents
- L'adoption d'une Charte des ATSEM dont le projet émanait nos collègues ATSEM CGT
- Le questionnaire RPS
- L'adoption de mesures concrètes en faveur des agents pour les plans canicule et grand froid

# Les principaux dossiers abordés en Comité Technique

## En 2014

-Pas de concertation des agents dans le cadre de la réorganisation, les agents découvrent que leur service se réduit, est redéployé, ou supprimé.

-Mise en concurrence des agents ou un fauteuil pour trois.

-Missions de services

publics supprimés comme l'Écrivain public, la Mission aux droits des femmes et la Réussite solidaire-Non respect des engagements du maire sur la volonté de maintenir une CAP locale lors de son premier discours au personnel.

-Mise au placard de salariés.

Dès l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, tout a été fait pour faire partir un maximum de cadres expérimentés, compétents ayant une excellente connaissance du terrain. Les élus CGT ont dénoncé un plan social déguisé, la déqualification systématique de tous les postes et l'abaissement de la qualité de service. **Nous avons exigé la circulation de tous les profils de postes, un organigramme précis, nominatif et la garantie de la non perte de salaire.**

## En 2015

-Opposition à la mise en place de l'agence postale considérant que cette mission ne relève pas de la collectivité.

- Demande de personnel supplémentaire pour la mise en place de la cantine gratuite.

- Les élus ont demandé le respect des ratios d'avancement de grade.

- Protestation sur l'attitude des élus et notamment du président sur le manque de considération, le non respect des délais et la non prise en compte de nos interventions.

-Dans le cadre de la création de la police municipale, nous avons veillé au respect du statut (heures de nuit).

## En 2016

-Déclaration sur le fait d'avoir du déposer un préavis de grève à l'école M. Cachin maternelle pour obtenir le renouvellement d'une contractuelle malgré toutes les relances auprès de l'administration, des élus etc.

-Dénonciation de la situation du service social, manque d'effectif, grande souffrance tant au niveau de l'encadrement que des agents de base.

- Déclaration sur l'annonce de la fermeture de la maison projet réussite éducative, au motif que le PRE s'installerait dans les locaux au mépris des familles en grande souffrance et des personnels.

- Questionnement sur le schéma de coopération de mutualisation au niveau de Bobigny ainsi que sur le transport de nos collègues à Est Ensemble alors que l'employeur prétendait qu'il n'y en aurait pas.

-Nous avons refusé que certaines activités des services des sports

soient transférées au CCAS. A ce jour certaines activités sont restées à la charge des éducateurs sportifs.

- Suivi permanent du devenir des collègues de l'office du tourisme.

- La CGT a permis l'ajustement du service juridique.

## En 2017

- Refus de la part des élus CGT de voter lorsque les délais ne permettent pas de rencontrer les services et demande le respect de séances.

- Défense de l'OPH de Bobigny lorsque la municipalité avait le projet de privatiser en créant un SCIC.

## En 2018

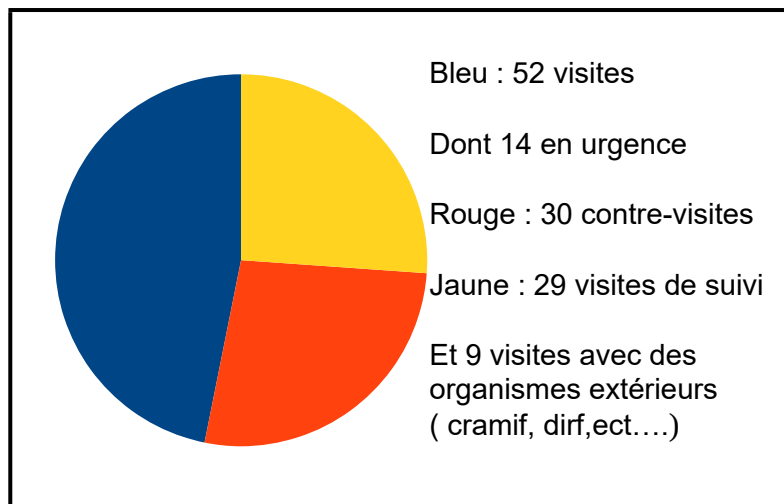
- Maintien de la maison des parents grâce à la mobilisation.

- Les élus CGT ont veillé à l'adoption d'une charte des ATSEM tant attendue depuis des années.

- Création du service des relations économiques.



# Bilan de l'activité du C.H.S.C.T



Le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (C.H.S.C.T) personnel se compose de cinq représentants titulaires et cinq représentants suppléants. Il y a eu 150 interventions du C.H.S.C.T durant se mandat et 111 visites au total. Le C.H.S.C.T a été interpellé 21 fois par le personnel, 15 fois par la collectivité et 16 fois de sa propre initiative.

Les sujets traité peuvent être divisés en 5 grands groupes :

**1- Les conditions de travail sur des déménagements de services, des réorganisations sauvages sans passage**

**au C.T, la canicule dans plusieurs locaux, les E.P.I du personnel, les consignes de sécurité à respecter, les formations du personnel, etc...**

**2- Les Risques Psychosociaux (R.P.S) ont été nombreux : plusieurs décès d'agents en grande souffrance ont été enregistrés , le harcèlement moral et physique a été important lors de mandat, et il a fallu traiter des addictions, des burn-out, ou des blocages de promotion, etc...**

**3- Les accidents du travail arrivés entre autre à Chemin Vert, au garage municipal, à l'école Marie Curie, à l'hôtel de ville, sur la voie publique, sur les trajets, ou des prestataires, etc...**

**4- Les locaux, où des constats inquiétants ont été faits les incendies, détérioration, vandalisme, vétusté, insalubrité, rénovation, aménagement locaux, etc....**

**5- La présence d'amiante dans différents bâtiments et son enlèvement notamment à l'imprimerie, la salle Pablo Neruda, l'école élémentaire Marie Curie, l'école maternelle Louise Michel, etc...**

Le C.H.S.C.T a aussi travaillé sur plusieurs projets comme : le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (D.U.E.R.P.), la Cellule d'Analyse et de Proposition d'Actions (C.A.P.A), le projet déchetterie, les rythmes scolaires, la gratuité des cantines, la Qualité de Vie au Travail (Q.V.T.).

## Plan canicule

Mise en place du plan canicule avec la DRH, le service Achat, les services Techniques, le service Santé au Travail en association avec le CHSCT. Achat de ventilateurs, distribution de bouteilles d'eau, aménagement d'horaires suite aux arrêtés préfectoraux. Les élus CGT du CHSCT ont eu la volonté d'imposer depuis 4 à 5 ans certaines mesures préventives afin d'éviter les erreurs lors de la canicule de 2003, au niveau national et local.

## Plan grand froid

Mise en place avec la DRH, en association avec les services Techniques dont la Voirie pour le déneigement et le déblaiement des accès des sites municipaux comme les écoles, les bâtiments administratifs.

**Les élus CGT du CHSCT se battent pour que la municipalité anticipe les deux saisons de l'année suivante afin d'améliorer les conditions de travail et de sécurité pour tous les agents de la collectivité sans exception !**

**Le service public  
au service  
de l'intérêt général**



# Revendications CGT

**AVEC VOUS, SUR BOBIGNY, NOUS NOUS BATTRONS POUR**

- La réouverture du self communal avec les moyens humains et techniques nécessaires,
- La réinstauration de la CAP locale pour une meilleure transparence des carrières en liaison avec la CAP du Centre Interdépartemental de Gestion,
- Le respect des instances paritaires du personnel (CT et CHSCT) avec des dossiers présentés en temps et en heures, et une prise en compte des propositions syndicales,
- La titularisation des emplois précaires,
- Les contrats travail à durée indéterminée pour les salariés n'ayant pas la nationalité des pays de l'Union européenne,
- Le respect des conditions de travail et des horaires dans les services afin d'éviter des situations de « souffrance au travail »,
- Présentation une fois par an au CT le plan de formation,
- L'embauche du médecin du travail,
- Le relogement des salariés en rupture de logement.

**AU NIVEAU NATIONAL, EN CHOISSANT LA LISTE CGT, NOUS NOUS DONNONS DAVANTAGE DE FORCE POUR**

- La reconnaissance des CASC au même titre que les commissions paritaires,
- La prise en charge des frais de transports ou des carburants à hauteur de 70 %,
- Une participation à 100 % à la cotisation de prévoyance,
- Une négociation salariale pour le dégel de la valeur du point,
- L'abrogation du RIFSEEP,
- L'abrogation du jour de carence,
- La retraite à 60 ans,
- La création de poste titulaires,
- La reconnaissance des missions des ATSEM,
- Le traitement de la fonction publique à 1800 € brut,
- La reconnaissance des emplois pénibles,
- L'arrêt des réductions budgétaires.

**Le service public  
au service  
de l'intérêt général**



**FIER-E-S !**  
DE TRAVAILLER POUR LE  
**SERVICE PUBLIC !**



**Pour tout renseignement auprès des élus CGT et CHSCT,  
vous pouvez les contacter ici :**

**Syndicat CGT des territoriaux de Bobigny  
31 avenue Salvador Allende 93000 BOBIGNY**

**Le local syndical est situé au 1<sup>er</sup> sous-sol de la mairie (à côté du CASC)  
Site internet : [cgt-territoriaux-bobigny.fr](http://cgt-territoriaux-bobigny.fr) / Facebook: [cgt territoriaux bobigny](https://www.facebook.com/cgt.territoriaux.bobigny)  
Contact: 01.41.60.96.94 ou [syndicat.cgt@ville-bobigny.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-bobigny.fr)**